

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal n°74-2021

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	02/12/2021
Présents	19
Absents	4
Procurations	1
Votants	20

Par suite d'une convocation en date du deux décembre deux mille vingt et un, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier de MIREPOIX (ARIEGE) le **lundi six décembre deux mille vingt et un à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX Xavier, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, ESCANDE Jacques, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent.

Procuration : GARRIGUES Véronique à Valérie DILLON.

Absents : GARRIGUES Véronique, MARROT Catherine (excusée), FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. ROUGÉ Pierre est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Décision modificative n°3 du budget 2021.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur des opérations et propose la décision modificative ci-annexée.

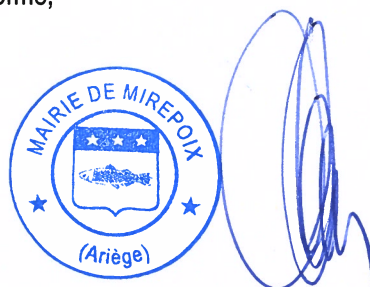
LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Adopte** la décision modificative n°3 telle que présentée par Monsieur le Maire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 09/12/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20211206-74D2021-DE

Décision Modificative N°3 2021

INVESTISSEMENT DEPENSES				
libellé	Article	PREVU BP-DM2	DM3	BP RECTIFIE
travaux PPMS école jean jaurès	OP 48	70 996,68 €	6 000,00 €	76 996,68 €
travaux sde09 - éclairage public lot d'aval et delcassé	OP 26	3 840,00 €	39 269,12 €	43 109,12 €
marché réflexion toiture	OP 57	158 357,68 €	100,00 €	158 457,68 €
chapelle cimetière victor hugo	OP 64	50 000,00 €	-45 369,12 €	4 630,88 €
études mitrepoix 2030	2031-041	0,00 €	107 040,00 €	107 040,00 €
			TOTAL DM3	107 040,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES				
libellé	Article	PREVU BP-DM2	DM3	BP RECTIFIE
analyse légionnelose	2313-040	0,00 €	3 402,00 €	3 402,00 €
études mitrepoix 2030	2313-041	0,00 €	107 040,00 €	107 040,00 €
Subventions d'équipement	2041582	16 000,00 €	-3 402,00 €	12 598,00 €
			TOTAL DM3	107 040,00 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES				
libellé	Article	PREVU BP-DM2	DM3	BP RECTIFIE
Prelevement FPIC	739223	0,00 €	3 683,00 €	3 683,00 €
analyse légionnelose	611-042	0,00 €	3 402,00 €	3 402,00 €
régularisation mairie Manses frais de scolarité 2020	673	2 000,00 €	100,00 €	2 100,00 €
entretien et réparations terrains	61521	10 000,00 €	-7 185,00 €	2 815,00 €
			TOTAL DM3	0,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES				
libellé	Article	PREVU BP-DM2	DM3	BP RECTIFIE
			TOTAL DM3	0,00 €

REÇU EN PREFECTURE
 le 09/12/2021
 Application agréée E-legalite.com